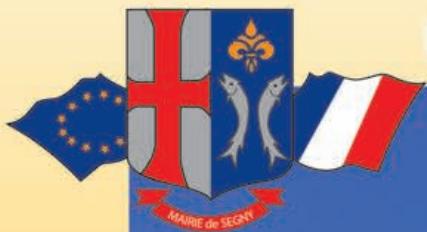


Signa

de Segny



Journal de la commune de Segny

Segny c'est tout riquiqui
Et oui bien sûr partout tout le monde y vient!
Grrr! pourquoi par là, et pas par ici?
Nord, sud, tout le monde se perd à Segny
Ya que des gentils et pas de méchants

Elliot CE2



oleil réchauffe-moi



blouis moi je t'en prie



ate moi,



uages et pluie c'est fini



oupi !!! reste sur Segny !!!

Noémie CM1

Super
Energie
Gaïeté, garantie...
Naturellement gentils
Youpi!! nous sommes à Segny!!!

Camille Odoux et Claire Lafont

Soleil, réchauffe-moi,
Eblouis-moi je t'en prie,
Gate-moi,
Nuage et pluie c'est fini
Youpi!! reste sur Segny

Noémie CM1

Sommaire :

• Editorial	2
• Calendrier des Manifestations	2
• Décisions du Conseil	3
• Commission Voirie-Bâtiments	4
• Actualité des Associations	8
• En Bref	15
• Infos Utiles	16
• Etat civil	16

Document consultable
sur le site web.

www.segny.fr

EDITORIAL

Après un hiver rigoureux et très enneigé puisque 1,50m de neige est tombé sur la Commune, le printemps tant attendu a tardé à s'installer. Nous avons dû subir de nombreuses pluies diluviennes qui ont néanmoins permis à nos nappes phréatiques de se réapprovisionner. Nous ne pouvons maintenant qu'espérer un été chaud et ensoleillé.

Le Conseil Municipal et la Commission scolaire ont décidé de reporter en septembre 2014 la modification des rythmes scolaires portant la semaine d'enseignement de quatre à quatre jours et demi. Ce dossier important pour nous et nos enfants laissait apparaître beaucoup de zones d'ombre et de difficultés pratiques à résoudre : manque d'informations de la part de l'Etat, recherche de personnels qualifiés (entre 8 et 10) pour une seule heure de travail quatre fois par semaine (!), organisation de l'utilisation des locaux scolaires, etc. Le point le plus important et le plus litigieux étant le coût supplémentaire devant être supporté par la commune pour cette mise en place. Il était bien prévu pour cette année une aide non renouvelable de l'Etat de 50 € par élève mais elle était loin de couvrir le coût réel estimé à 100/120.- € par enfant.

Le groupe de travail sur la construction de la cantine scolaire a finalisé le projet présenté par le bureau d'étude SYNAPSE. L'appel d'offres auprès des entreprises a été lancé puis viendra le dépôt du permis de construire. Cette réalisation sera terminée au cours du premier semestre 2014. Nous avons dû faire modifier notre projet à plusieurs reprises de manière à respecter notre enveloppe budgétaire. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour particulièrement remercier les membres du groupe de travail qui, sous la houlette de Jean-Pierre Fouilloux, n'ont ménagé ni leur temps ni leurs efforts. Sur le projet du BHNS le Conseil Général nous a présenté ce que devrait être la future traversée de Segny ; quelques remarques ont été faites et nous avons émis le vœu d'une mise en place éventuelle d'un plan de circulation dans notre commune (Plans du projet joints dans ce bulletin). Cette avancée sur ce sujet nous permet de relancer notre projet de Centre Commercial qui avait malheureusement dû être laissé en suspens dans l'attente de données plus précises.

Après d'âpres discussions et malgré la forte opposition d'une municipalité, le Conseil Communautaire a voté la relance de la liaison routière RD35/RD1005 prévue au SCOT en 2007 ainsi que dans les PLU de Segny et Prévessin-Moëns. Il faut aussi savoir que cette dernière commune a beaucoup construit de logements ces dernières années sans prévoir de commerces supplémentaires. Ceci a eu pour effet d'alourdir et de renvoyer la circulation automobile sur les routes voisines. Les statuts et règlements de la CCPG sont également en discussion au sein du Conseil Communautaire avec une mise en application après les élections municipales de 2014. Segny devrait garder ses 2 représentants titulaires mais sans avoir de suppléants.

Avant de conclure, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé au nettoyage de printemps ainsi que les représentants des associations qui travaillent régulièrement à l'animation de notre commune.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons d'agréables vacances et un été chaud.

J.M. GUETTE, Maire



DECISIONS DU CONSEIL :

Au cours des séances de Janvier à Juin 2013, Le Conseil, a notamment :

- Accepté la création de deux postes d'agent pour la cantine.
 - Confié à la société SYNAPSE CONSTRUCTION une mission de maîtrise d'œuvre complète pour la construction de la nouvelle cantine.
 - Approuvé la révision de l'aménagement de la forêt communale et le programme d'actions et a donné mandat à l'ONF pour l'application de ces dispositions.
 - Accepté que la représentativité des communes au Conseil Communautaire soit de 66 délégués.
 - Renouvelé son soutien à l'Ecole du Bois de Cormaranche en Bugey pour une nouvelle période de 5 ans.
 - Demandé des subventions au titre des amendes de police pour la réalisation d'un trottoir Route de Versonnex, la pose de coussins berlinois Rue du Journans et Rue des Plantages, la création d'un plateau surélevé au carrefour des rue du Journans/Rue du Vieux Bourg/Route des Rosselets.
 - Approuvé l'achat d'une nouvelle épareuse.
 - Décidé d'appliquer le quotient familial sur les tarifs de la cantine dès la rentrée de septembre.
 - Attribué à BOURG TRAITEUR le marché pour la fourniture des repas de la cantine
 - Accepté le versement d'indemnités aux sapeurs pompiers volontaires de Segny.
 - Approuvé l'achat d'un défibrillateur pour l'Espace de Vaise.
 - Choisi le bureau VERITAS pour une mission de suivi de chantier et la coordination de sécurité de chantier et protection de la santé pour la construction de la nouvelle cantine.

Nouvelle cantine, Offices

Le bureau Synapse Construction et Mr Pernici, architecte, ont été mandatés pour la maîtrise d'œuvre.

Le nouveau bâtiment sera construit dans le parc de l'école, d'une superficie de 250 m² en rez de chaussée.

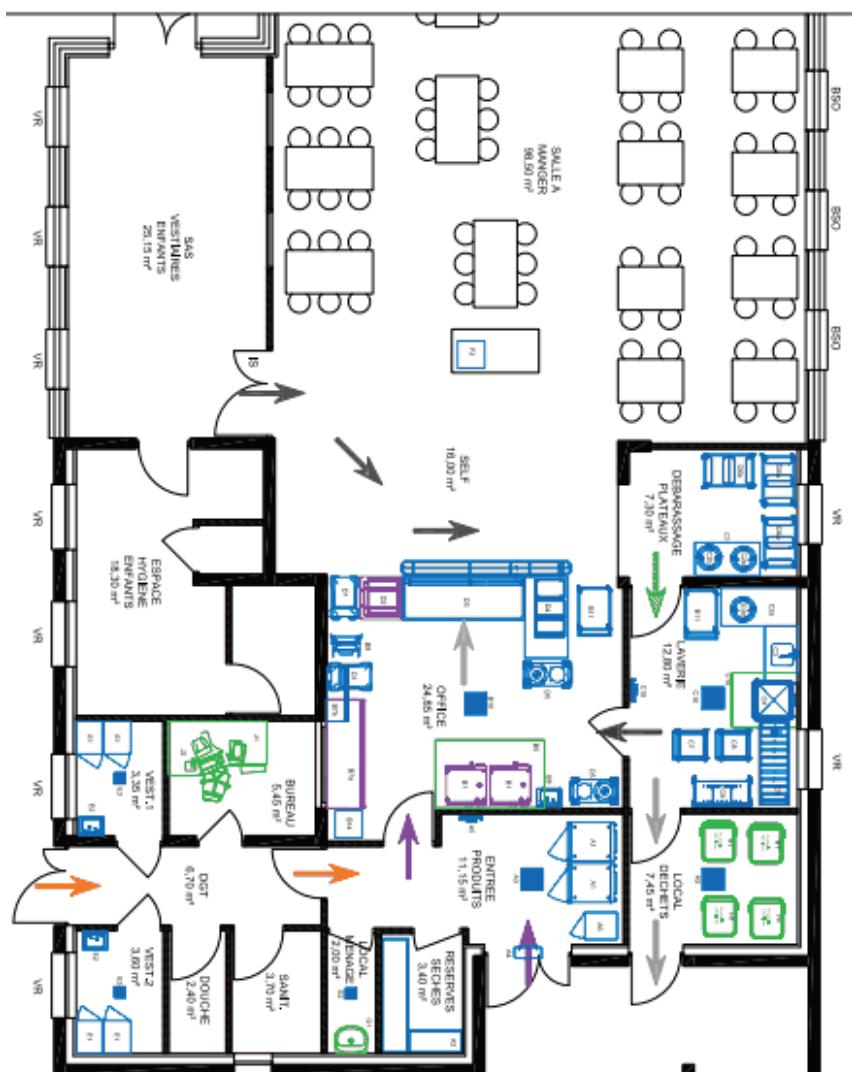
Le bâtiment sera composé d'un réfectoire de 80 places, Self pour les primaires, Office de réchauffe, laverie, stockage, groupe Sanitaire, Locaux pour le personnel etc...

Toutes les nouvelles normes de sécurité et d'économie d'énergie ont été prises en considération, Pompe à chaleur, Norme RT 2012, Télégestion etc...

Le permis de construire devrait être déposé au plus tard fin juin 2013.

Le montant estimatif avant le retour des offres est de 800'000 euros TTC, y compris les honoraires divers.

Une demande de subvention a été faite au département (Conseil général).



Compte rendu de la commission voirie-bâtiments

Nous revenons sur cette nouvelle route, la RD35 qui avait été demandée par le Conseil municipal et la CCPG dans le cadre de l'extension de la zone commerciale du magasin Carrefour. Depuis, les choses ont évolué et le trafic routier transversal du Pays de Gex a considérablement augmenté. Il est donc devenu indispensable de poursuivre la prolongation de la route à 2 fois une voie qui relierait St Genis à Segny, voir plus tard l'échangeur de Versoix sur l'A1 et la construction de la nouvelle voie sur l'autoroute de contournement. Avis aux élus de ne pas oublier de mettre le fil rouge et réservé le foncier !

Suite aux diverses études préliminaires faites par le Conseil Général, 4 possibilités avaient été présentées. Après de nombreuses concer-tations, il s'est avéré que deux des tracés proposés n'étaient pas réalisables pour diverses raisons, en particulier le Cern ne permettait pas que la route passe sur ses terres. Le 3^{ème} tracé serait passé par la commune de Prévessin, Brétigny et la commune d'Ornex à hauteur de Jardiland. Toutes les parties et municipalités impliquées par cette nouvelle proposition s'y sont opposées.

Le 4^{ème} tracé serait passé par la commune de Prévessin à hauteur du Hameau de Vésegnin. La municipalité de Prévessin s'y oppose farouchement en adressant le 5 avril 2013 un recours gracieux au Président de la Communauté de Communes du Pays de Gex demandant le retrait de la délibération du 28 mars 2013. Cette municipalité urbanise à outrance mais n'accepte aucune solution de nouvelles routes.

Il serait bon de construire cette nouvelle route qui, d'une part, permettra d'absorber une partie de l'augmentation du trafic et d'autre part, favorisera le développement, les livraisons du nouveau centre commercial, la liaison au P+R du tram en direction de St Genis, Thoiry et Bellegarde.

Nous avions pris soin de demander que la dernière partie du parcours, s'éloigne au plus loin des habitations du sud de notre commune et nous avons décidé que si cette demande n'était pas acceptée, nous nous opposerions à la construction de cette route dont nous avons pourtant le plus grand besoin. Nous avons réaffirmé le fait que la route envisagée est une route à 2 fois une voie avec piste cyclable et aménagements contre les nuisances sonores. Pourquoi la non étude approfondie d'un tracé passant par les marais de Pregnin, Brétigny, La manchette et Segny?

On nous explique qu'il faut protéger les zones humides sur Préves-sin et Pregnin. Est-ce qu'il en reste encore ? Et pourquoi passer si près de Vésegnin dans le tracé N°4.

Nous déplorons l'aveuglement de certains élus qui pensent que les transports en commun BHNS et TRAM vont résoudre tous les problèmes de circulation et qu'une nouvelle route ne soit pas nécessaire.

Jean-Pierre FOUILLOUX,
Adjoint à la voirie-bâtiments 06.79.60.97.51

- **Etude d'un plan de circulation, Amélioration du centre Bourg**
- La commission Voirie-Bâtiments commence à réfléchir à un plan de circulation qui sera mis en place dès l'arrivée du BHNS (Bus à haut niveau de service).
- Secteur concerné : Rue de la Velle et du Vieux Bourg dans le sens de la montée.
- **Genèse du projet :**
- Il est envisagé de mettre les rues de la Velle et du Vieux Bourg en sens unique de circulation, afin de faciliter la circulation des véhicules, bicyclettes et piétons.
- Ceci permettrait la création de nouvelles places de stationnement en bordure de la voie de circulation, en épis ou autre.
- Ce secteur, très utilisé par les familles segnerandes (école, commerces, mairie...) serait ainsi sécurisé.
- Le rond-point actuel serait remplacé par un carrefour à feux et un nouvel échangeur dans le triangle Chemin des Landes/rue des Rosselets/ rue des Plantages serait aménagé.
- Il serait également envisagé de maintenir le sens unique actuel dans la Vie de Vaise, et d'interdire le "tourne à gauche" sur la montée de Gex pour ne plus couper la RD 1005.
- La Rue du Vieux Bourg garderait son « tourne à droite » en descendant de Gex au carrefour à feux.
- Sur la RD 1005, le « tourne à gauche » pour Versonnex en descendant de Gex serait amélioré, peut-être avec un nouveau réglage des feux.
- Sur la RD 1005, le « tourne à gauche » pour la Rue du Vieux Bourg en montant sur Gex pourrait être interdit.
- Un bureau d'étude sera mandaté pour estimer et réaliser ce projet.

BHNS et mise en place de la voie verte

Remarques formulées par Jean-Pierre FOUILLOUX au Conseil Général de l'Ain suite à la réunion du 15 mai 2013 à Bourg en Bresse.

1) BHNS

Ce bilan précise que le P+R ainsi que l'arrêt de bus prévus initialement sur la commune de Cessy, zone du Journans, ont complètement été abandonnés et cela soulève le problème du stationnement des véhicules des éventuels usagers du BHNS. Où vont-ils pouvoir laisser leurs voitures ? Quel est l'intérêt de poursuivre la mise en place de ce BHNS si on ne peut pas laisser son véhicule ? Il est également stipulé que le passage piéton souterrain reliant la rue de la Velle au chemin des Trévys (qui passe donc sous la RD 1005) n'a plus lieu d'être. Là encore, il s'agit d'une suppression qui ne peut pas être acceptée. La sécurité des piétons est importante et tout doit être étudié pour la conserver.

Il faut prévoir, sur la RD1005, au niveau du Mc Donald's – carrefour à feux à la place du rond-point, une présélection d'un «Tourne à Gauche» afin d'accéder à la Rue des Plantages. Cette rue est importante dans notre projet de plan de circulation. Prévoir également un alternat des feux au carrefour de la Route de Versonnex, dans le sens Gex/Ferney, pour favoriser le «tourne à gauche»

en direction de Versonnex (décalage de fermeture éventuelle selon M. ARTEMON).

Prévoir aussi la réalisation d'un trottoir le long de la RD1005, du centre commercial à l'entrée de Maconnex pour sécuriser les piétons.

En ce qui concerne le financement du qualitatif pour les très nombreux aménagements, il serait nécessaire de fournir un descriptif détaillé des participations financières des différentes instances (collectivité, CCPG, Conseil Général). Les conseillers demandent que de plus nettes et précises informations soient communiquées avant de prendre position sur ce bilan.

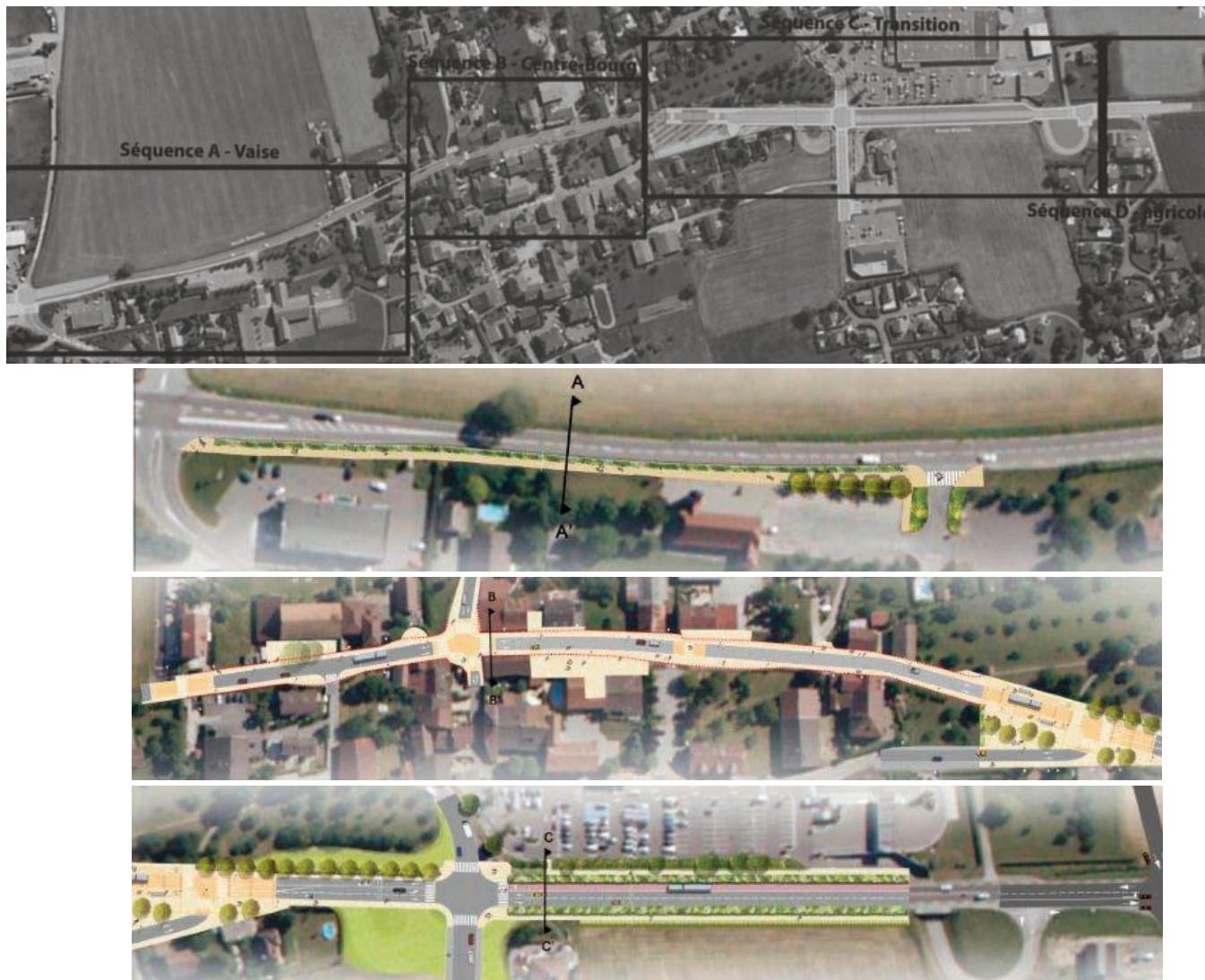
2) VOIE VERTE

Proposition de la commune de Segny, en date du 10 avril 2013, pour un tracé le long d'une haie en limite de propriété sur Versonnex, pour ne pas couper plusieurs parcelles et ne pas pénaliser les nombreux propriétaires de terrains et les exploitants agricoles.

Préciser, comme pour le BHNS, les charges financières incombant à la collectivité, à la CCPG, au Conseil Général.

En conséquence, il serait, je pense, opportun que des explications soient données à l'ensemble du Conseil Municipal sous forme d'une réunion en mairie au cours de laquelle les élus pourraient poser leurs questions et obtenir des réponses.

Bus à Haut Niveau de Service : vue de la traversée



AFFOUAGE et INSCRIPTION.



Affouage de la parcelle N°3 : 2 ha 80 situés sur Echenevex entre le sommet des Béchettes et l'ancienne voie de chemin de fer.

Programme d'actions, Règlement d'exploitation.

Les lots sont réservés uniquement aux segnerands.

La date d'inscription des affouages s'effectue en mairie du 01 / 09 au 30 / 09 / 2013.

La fiche doit être renseignée (nom, adresse, mode de chauffage) et signée.

Les lots seront attribués par tirage au sort lors d'une réunion en présence de tous et numérotés le même jour.

La vente du bois sera sur pied avec le volume et la délivrance des lots définis par l'ONF (lot de 10 à 15m3 évalué sur pied selon le nombre de personnes intéressées).

Le prix sera fixé entre 8 et 10 euros le m3.

Les bois vivants seront à abattre, à débiter et à ébrancher (les branchages seront rangés sur un site bien défini par la commune, Chemin d'accès ou zone de replantation par exemple).

Les bénéficiaires de lot devront avoir un équipement spécifique pour la coupe des bois et le transport, Soit :

Sécurité : toujours deux personnes. Casque, lunettes, chaussures, gants etc. ...

Matériel de coupe : Tronçonneuse thermique, hache, serpe etc....

Matériel de transport pour sortir les bois : Tracteur, remorque etc. ...

Le Règlement d'exploitation fixé par la commune sera distribué au moment du tirage des lots soit :

Date des coupes, débardage, exploitation à définir (entre le 01/01/2014 et le 31/03/2014).

Période de transport et d'acheminement en fonction des pistes, du temps et des intempéries (Sol gelé).

Date de chasse pour des dérogations

Branchage mis en andain ou autre selon les directives

autres informations ce jour-là...

Pour tous renseignements complémentaires appeler :
JP-Fouilloux Maire-Adjoint au 06 79 60 97 51



Un mot sur le service technique

L'hiver a été rude et long pour tout le monde ! A partir du 3 décembre il est tombé 1.55m de neige cumulée sur Segny!!!

Le service technique est sorti à 22 reprises entre le déneigement et le salage, 15 tonnes de sel répandues sur nos routes pour assurer la sécurité des segnerands.

Un grand merci au personnel technique pour leur dévouement à toutes heures de la nuit ou de la journée

Place maintenant aux fleurs, tontes, éparage....

Pour cela, une nouvelle épareuse sera opérationnelle ces prochains jours.



Travaux	Permis de Construire	Déclaration de travaux	Projet Architectural A joindre	Recours architecte Si surface plancher > 170 m ²	Nombre d'exemplaires
Construction Neuve	oui		oui	oui	6
Travaux d'extension	Oui si > à 40m ²		oui	Oui	6
Travaux modifiant la destination des locaux existants	Oui si > 40 m ²		oui	Oui	6
Travaux de ravalement		oui	Plan de situation Plan de masse Plans existants + Représentation des modif. projetées		2
Travaux d'extension	Oui si < ou = à 40m ²		Plan de situation Plan de masse Plan de l'existant Représentation projet		3
Piscine	Oui		Plan situation, masse Plan projet Notice technique Système de sécurité		3
Clôture, portail, abris jardin, abris bois		Oui	Plan masse avec implantation clôture, hauteur Nature des matériaux Plan abris		2
Modifications Toitures, façades		oui	Plan existant Plan projet Echantillon coloris, tuiles		2

LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES EN QUELQUES LIGNES

"Une réforme pour mieux apprendre et favoriser la réussite de tous les élèves", tel est l'objectif de la nouvelle réforme gouvernementale dont le décret d'application a été publié au JO le 26 janvier 2013 avec une mise en place prévue pour la rentrée de septembre, avec la possibilité de reporter à la rentrée de 2014.

Cette réforme modifie l'organisation de la semaine de classe des élèves des écoles maternelles et élémentaires. Les nouveaux rythmes scolaires sont censés améliorer la répartition des heures de classe sur la semaine et favoriser les activités périscolaires (activités culturelles, sportives ...) à la charge de la commune. Il s'agit de revenir à une semaine de 4 jours et demi avec 1) le mercredi matin scolarisé ; 2) 24 heures d'enseignement hebdomadaire ; 3) une prise en charge des élèves à l'école jusqu'à 16h30, avec une pause de 1h30 minimum pendant l'heure de déjeuner.

En raison d'un trop court laps de temps et du coût, essentiellement, pour la commune, Segny n'appliquera les nouveaux rythmes scolaires qu'en 2014. Il convient d'ores et déjà de recruter des animateurs qualifiés ou intervenants sportifs disponibles pour quelques heures seulement par semaine.

Si vous avez des idées, des suggestions, n'hésitez pas à les faire parvenir à la mairie via le site ou par courrier !

Types de procédures à suivre selon les travaux

Depuis le 1^{er} janvier 2012, la surface de plancher a remplacé la SHON.

COMMENT SE CALCULE LA SURFACE DE PLANCHER ?

Elle est égale à la somme des surfaces de planchers de chaque niveau clos et couvert, calculée à partir du nu intérieur des façades après déduction :

de l'épaisseur des murs extérieurs, vide et trémies. Une trémie désigne l'espace laissé libre dans un endroit pour y faire passer un escalier, une cheminée, un ascenseur, ou permettre la circulation des personnes ou des fluides (air, électricité, eau...), hauteur sous plafond < ou = à 1,80m, combles non aménageables, stationnement de véhicules, aires de manœuvres.

SPECTACLE ORGANISÉ PAR LA CCPG



Le 30 mai à Segny un spectacle gratuit organisé par la CCPG a eu lieu sous une yourte Kirghize, 2 comédiens jumeaux ont interprété sur un miroir, la scène d'un homme à la recherche de son double, dans une autre dimension celle du rêve.

Les élèves de CM1 et CM2 présents à cette représentation se sont montrés intéressés par le sujet et ont posé des questions aux comédiens; peut-être plus que les adultes peu nombreux aux différentes séances, le jour et les heures n'étaient peut-être pas très appropriés.

Sou des écoles

Un, deux, trois soleil !

Et oui, on y pense tous, on en parle tous.... Les enfants aussi rêvent de revoir le soleil, par chance le lundi 15 avril dernier, il était avec nous ! les écoliers ont fêté l'arrivée du printemps et brûlé le Bonhomme hiver après avoir défilé dans les rues de notre village déguisés en animaux sauvages. En effet, panthères, singes, lémuriens, poissons entre autres, étaient en balade cet après-midi là !

Quant à la météo,
restons optimiste....
pour la Fête de l'école,
le samedi 29 juin,
le soleil sera là !
Et sinon, ce n'est pas
grave... nos petits
chérubins vont briller
sur la scène de
l'Espace de Vaise
lors du spectacle de
fin d'année !

Nous comptons sur tous les volontaires pour aider l'équipe du Sou des Écoles en charge de

l'organisation de cette belle fête. Venez nombreux passer un bon moment de partage, goûter les grillades, et les gâteaux fait maison ! Les enfants pourront participer à de nombreux jeux l'après-midi.

A noter dans vos agendas, le vide grenier qui aura lieu le Dimanche 29 septembre et la soirée théâtre avec le Quart d'Heure Gessien qui se déroulera le Vendredi 22 novembre prochain. L'équipe du Sou des Ecoles compte sur vous.



Informations NM-Production

Après «Monopolis», «cabaret 70» et «Les Misérables», NM-Production prépare actuellement une 4^{ème} comédie musicale. Il s'agit d'une création de l'auteur-compositeur suisse du groupe «Alliose». Il y aura un casting pour chanteurs et danseurs à partir de septembre 2013 et des répétitions ensuite pour un premier concert à Segny en septembre ou octobre 2014. Plus d'infos bientôt sur notre site : www.nm-production.com

Notre Dame de la Route Blanche

Le comité de Notre Dame de la Route Blanche sera heureux de vous accueillir le dimanche 10 novembre 2013 à l'Espace de Vaise à Segny à partir de 12 h pour le verre de l'amitié et le repas qui suivra. Réservez dès maintenant votre repas au : 04.50.41.75.48 ou 04.50.41.77.50

Nettoyage de printemps

Le temps froid et gris a certainement retenu les gens à la maison, mais les Segnerands étaient tout de même nombreux samedi matin, dès 9h30, pour accomplir un beau geste de citoyenneté, le nettoyage de printemps.

Une fois le partage des quartiers fait, adultes et enfants sont partis avec leur sac poubelle munis de gants ou autres bâtons pour traquer le moindre papier, déchet....

Les chasseurs se sont occupés de la rivière et de la forêt, où ils ont pu faire d'étranges découvertes tels que : chaises de salon, table de salon de jardin, etc...

Les plus petits, accompagnés de leurs parents, ont eux nettoyé un lieu qu'ils fréquentent régulièrement, l'école ! Et là aussi, il y avait de quoi faire !!!

Cette matinée s'est terminée par le verre de l'amitié offert par la municipalité, où les commentaires allaient bon train.

Même si le nettoyage de printemps est nécessaire, les déchets diminuent chaque année, espérons que les nouvelles taxes, n'incitent pas le dépôt d'ordures sauvages !!!!

La municipalité remercie toutes les personnes ayant participé à cette action, les associations du village, les habitants ainsi que les employés communaux qui eux font le nettoyage de printemps tous les jours de l'année et grâce à qui nous pouvons jouir d'un village toujours propre.



les marcheurs de l'après-midi.

Parcours du Coeur

Les trois villages (Sauverny, Versonnex et Segny) s'étaient jumelés pour la quatrième année consécutive pour organiser les parcours du Cœur, dimanche matin.

Malgré un temps un peu gris et froid, les VTTistes de tous âges étaient fin prêts à 11h sur le parking de Vaise à Segny.

Un parcours de 12 km, fléché et agrémenté de 3 ravitaillements, était mis en place au grand plaisir des coureurs.

L'après-midi, une trentaine de marcheurs se sont également retrouvés pour le même parcours, avec ou sans

bâtons, accompagnés de leur chien, tout était permis, d'où le succès remporté par cette manifestation.

La découverte de sentiers tout près de chez nous ainsi que l'incitation à bouger sont aussi liées à cette journée.

Les trois villages remercient le magasin Carrefour pour sa participation au ravitaillement, les membres de l'Union Cyclisme Gessienne pour la mise en place du parcours et tous les participants pour leur présence et leurs dons pour la recherche médicale des maladies cardiaques.



ravitaillement



départ des VTT



Temps libre



L'association TEMPS LIBRE a pour objet de créer, animer et développer les rencontres et les liens d'amitié entre ses membres, en organisant des activités et des manifestations de loisirs.

Au fil des mois, notre association continue à se développer joyeusement ! En plus des personnes qui nous sont fidèles depuis près de trois ans, de nouveaux adhérents nous rejoignent régulièrement. Ainsi, TEMPS LIBRE compte actuellement 145 membres !

Activités proposées :

Le lundi matin, à 9h.00, au départ du parking de l'Espace de Vaise, marche au rythme de chacun dans la campagne environnante (environ 1h30). Chaque lundi dès 14h00, à l'Espace de Vaise, rencontre pour discussions, jeux : belotes, scrabble, tarot, etc. A 16h00, le café/thé est accompagné des pâtisseries confectionnées par les participants. A 16h30, une dictée permet de se remémorer nos belles années scolaires, mais à TEMPS LIBRE, la correction est individuelle, il n'y pas de bonnet d'âne ! A 17h00, danse en ligne, apprentissage ou perfectionnement selon chacun en madison, chachacha, charleston.

Le mardi matin et le jeudi matin, cours de gymnastique/stretching de 10h00 à 11h00.

Toutes les activités ont lieu à l'Espace de Vaise.

En dehors de ces loisirs hebdomadaires, nous avons organisé plusieurs repas à midi (raclette, lasagnes, repas canadiens, etc.). Toujours un grand succès pour la sortie de printemps : en juin 2013, une journée à Lyon avec repas-croisière sur le Rhône et la Saône affichait déjà complet !

A vos agendas ! LE THE DANSANT 2013 EST D'ORES ET DEJA FIXE AU DIMANCHE 20 OCTOBRE 2013. Il est ouvert à tous.

La liste des activités n'est pas exhaustive ; d'autres loisirs, visites, sorties seront organisés, selon les opportunités et souhaits de nos membres.

Si vous souhaitez partager des moments conviviaux, vous pouvez, pour un premier contact, sans engagement, vous présenter à l'heure dite à l'Espace de Vaise. Il y aura toujours quelqu'un pour vous accueillir. Rappelons que l'association est ouverte à tous, sans critère d'âge ou de domicile.

Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la présidente Chantal DYENS, au n° tél. 04 50 28 70 48 qui se fera un plaisir de répondre à vos questions.

Venez nous rejoindre ! Après votre inscription (cotisation annuelle 25 euros), vous venez aux activités qui vous intéressent, quand vous le voulez. Il n'y a ni contrainte ni obligation. Mais vous passerez de bons moments en sympathique compagnie !

A bientôt.

Gymnastique volontaire de Segny

La Gymnastique Volontaire de Segny a pour objectif d'allier sport et santé. Elle vise l'amélioration de nos propres capacités tout en exerçant une activité sociale. L'échauffement, le renforcement musculaire, les entraînements cardiaques au rythme de chacun et chacune ainsi que les assouplissements sont mis en pratique pour améliorer notre autonomie physique et morale.

Les cours ont lieu le mercredi soir et en cas de jours fériés ou de vacances scolaires comme ce fut le cas en avril et en mai, les cours sont remplacés pour les personnes qui le désirent, par une marche dans la nature environnante pour entretenir notre forme.

Le 8 mai dernier, notre marche nous a amené à longer le Grand Journans en passant par l'élevage piscicole de Veraz.

Informations sur les horaires des cours sur le site www.gym-segny.fr ou en téléphonant au 09 72 40 20 29.





Association Santé et Bien-être par le Yoga

Santé et bien-être par le Yoga a réalisé un voyage en Inde pour fêter ses 10 ans d'existence dont le thème était "Yoga et kerala".

En voici un résumé.

Nous étions 12 participants à partir de Genève pour atterrir à Cochin au sud de la côte ouest de l'Inde. Cochin est une très belle ville portuaire avec des vestiges indiens et également portugais, hollandais et anglais suite aux diverses colonisations. Nous avons pu assister à de beaux spectacles de Kalaripayat, Kathakali et Bharata-Natyam.

Après 2 nuits à Cochin, nous avons pris deux bateaux-maisons, des Kettuvallans, bateaux traditionnels qui servaient autrefois à transporter le riz sur les "Backwater", c'est-à-dire un réseau de ramifications de l'océan qui rentre dans les terres. Nous avons eu le plaisir d'admirer le coucher et le lever du soleil, ainsi que celui de la lune, qui était pleine. Nous avons participé à une fête de la lumière, accompagnée de chants. Après 24h de navigation, nous sommes arrivés à l'Ashram d'Amma.

Nous y sommes restés 2 nuits, où nous avons rencontré à 2 reprises Amma, considérée comme la Sainte du kerala; magnifiques et intenses moments de méditation. De là, un bus nous a porté à la pointe de l'Inde dans un magnifique centre de Bien-être ayurvédique, où nous nous sommes installés pour 9 jours. Les journées étaient rythmées par 3 heures de yoga et un massage ayurvédique par jour. Ce fut un véritable bonheur de vivre cette expérience où la pratique du yoga nous a accompagné tout au long du voyage. Il est fort probable que nous renouvelerons cette aventure.

Pour voir les photos de ce voyage, rendez-vous sur le site de l'association noté ci-dessous.

Le programme de l'année 2013-2014 restera sensiblement le même que celui de cette année, avec en plus, 30 mn de méditation mises en place le mardi entre les 2 cours de yoga du matin, 8h15-8h45. Le cours du mercredi matin sera prolongé de 30 mn pour être à 2h, comme celui du mardi matin.

Claudia Ruff nous quitte. Elle sera remplacée par Myriam Breton pour le cours de yoga enfant, et Odile Wehrli reprendra le cours ado en plus des cours de yoga adultes.

pour plus d'info, vous êtes bienvenus de visiter le site www.yoga.asso.fr, ou téléphoner au 04 50 41 19 95.



Grains de sel

- Une année qui finit et une autre qui s'approche
- La fin de l'année scolaire s'approche pour les enfants, les familles et aussi pour la garderie Grains de Sel. Le bilan de cette année 2012/2013 est celui d'une année difficile, rythmée par les départs d'animatrices, les campagnes de recrutements auprès de différentes agences de la région et les entretiens d'embauche. Nos deux principales préoccupations ont toujours été le bien-être des enfants, et la satisfaction de demandes d'inscriptions des familles. Malgré tous nos efforts pour avoir plus de personnel et bien que la Mairie nous ait mis à disposition une personne, l'effectif de notre équipe est toujours de cinq animatrices. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas pu honorer toutes les demandes d'inscriptions et neuf dossiers, qui représentent onze enfants, sont restés en attente.
- L'augmentation de la population de Segny et les projets de constructions de logements prévus dans notre commune, nous amènent à nous interroger sur l'avenir de la garderie et sur sa gestion associative. Nous avons déjà fait part de nos inquiétudes à la Mairie afin de trouver des solutions alternatives ensemble.
- Pour bien démarrer la rentrée prochaine, nous devons engager deux nouvelles animatrices ou nouveaux animateurs, afin de respecter les quotas «nombre d'enfants par animatrice» et de maintenir un cadre agréable pour les enfants. Cet objectif atteint ne nous permettra que de tenir nos engagements pour l'année prochaine sans nous laisser accueillir de nouvelles familles.
- Notre Assemblée Générale s'est tenue le jeudi 13 juin à 20h30 dans le local de la garderie. Association Grains de Sel, mai 2013



Judo club de Segny

Le Judo Club de Segny termine sa saison 2012/2013 le vendredi 28 juin. Avec près de 220 licenciés, il a été présent sur tous les championnats des différents niveaux d'âges existants, des poussins aux vétérans avec des résultats tout aussi honorables.

En catégorie poussins, ils ont raflé la deuxième place au tournoi de Divonne. En minimes, les segnerands Tanguy Dubost et Arthur Tremblay

participent aux phases régionales des championnats par équipe. En individuel, Arthur Tremblay monte sur la troisième place des championnats de l'Ain dans la catégorie des -46kg.

Le comité du club aura le plaisir d'accueillir de nouveaux licenciés pour renforcer les différents groupes de combattants du lundi au vendredi. Les inscriptions se feront lors de la première semaine de septembre 2013, tous les renseignements seront sur le site internet <http://dojogessien.free.fr> pour connaître les horaires et dates exactes.

Il est possible de nous joindre au 06 75 04 03 54 ou 04 50 28 34 15.



Les pompiers de Segny

Suite au départ du Major Marcel Juving le 15 janvier dernier, c'est le sergent Marc Lepagnot qui a été nommé chef de corps du Centre de Première Intervention de Segny. Genevois d'à peine 40 ans, arrivé en 2000 à Segny et pompier depuis dix ans, il est également chef d'équipe à la caserne de Gex.

Actuellement, le CPI de Segny compte dix pompiers, ce qui est le minimum pour un centre communal. En 2012, 58 interventions ont eu lieu dans le village : 53% de secours à personnes, 10% pour les nids de guêpes, 10% d'accidents de la route, 9% pour des inondations, 8% pour des incendies, 10% pour des divers

Du côté de l'Amicale...

Le 6 juillet prochain aura lieu la fête du village. Les pompiers de Segny vous donnent rendez-vous à partir de 15h pour

les portes ouvertes de la caserne, et dès 18h pour l'apéritif.

Pour l'animation, dès 20h30 le duo Sucré-salé sera sur scène.

Venez nombreux !

Le 5 octobre devrait avoir lieu le loto des pompiers dans la salle de l'Espace de Vaise.

Une confirmation sera mise dans les boîtes aux lettres.

Trois athlètes de Segny à la Coupe du Monde de twirling-bâton.

Si on devait résumer la saison pour le club "La Gessienne" de twirling-bâton, ce serait : Des jolies prestations, des athlètes très motivées, pas de médailles mais un bon classement, une très bonne nouvelle pour le groupe senior et une belle surprise pour le duo cadet (Eva Gehrig et Manon Briançon). La belle performance du duo fût récompensée par une très jolie 4^{ème} place au championnat de France

Le groupe junior (Manon, Eva, Sarah Martin, Lisa Favre, Clélia Burguine, Charlotte Delarbre, Nadège Martin, Justine Vuétaz, Lucie Haffner, Laura Martin et Thaïs Platret) se classe 5^{ème}.

Le groupe senior (Lucie, Thaïs, Justine, Laura, Nadège, Maïwenn Bellour, Julie Haffner, Cécilia Condevaux, Morgane Hailly, Laurie Lima dos santos et Charline Contat) se glisse à la 6^{ème} place.

Après la victoire, en 2012, du groupe junior à la Coupe d'Europe, le groupe senior partira, en août, à Amsterdam, pour représenter la France à la Coupe du Monde 2013. Et belle surprise, il emmènera le duo cadet, sélectionné aussi pour ses belles performances de cette année.



FETE DE LA MUSIQUE A SEGNY

De la bonne ambiance pour la 4^{ème} édition de la Fête de la Musique à Segny. Vendredi soir, dès 19 heures, différents groupes de musiciens et danseurs se sont succédé sur l'esplanade de l'Espace de Vaise, devant un public venu nombreux pour les applaudir, tout en dégustant saucisses, frites, crêpes et diverses pâtisseries.

Un grand Merci à tous les participants ainsi qu'aux bénévoles venus prêter mains fortes.



Poèmes de quelques enfants de l'école de Segny

La municipalité remercie les participants, et les récompensera ultérieurement !!!

S comme un enfant qui sourit
E comme envie
G comme génie
N comme nourrie
Y comme Youpi, et oui, voici SEGNY

Claire Lafont CM2

S ans toi je ne vis pas
E t je ne réfléchis plus,
G lissois toi dans mes bras,
N e nous dépêchons pas,
Y oupi je suis avec toi!!!

Angélique CE2

S egny sourit-moi
E claire moi
G agnons ensemble
N ous sommes forts
Y a-t-il meilleur que nous?

Guénola CM2

S uperbe
E st ce village
G agnant et
N on perdant
Y aoow c'est nous, et on rit, voici Segny

Camille Odoux CM2

S oyons heureux
E t bienveillant
G entils et
N aturels
Y oupi!!! Voici Segny

Camille Odoux CM2

S ous la pluie de printemps
E n aspergeant tout sur son passage
G ardons nos parapluie
N ous nous protégeons le plus possible,
Y oupi, il reste du soleil

Adama CM1

Le pays de Gex est bien équipé avec ses deux déchetteries et ses points verts dispersés un peu partout dans toutes les communes.

Malheureusement, des incivilités se produisent encore, par des dépôts d'encombrants aux abords des containers de tri. Pour information, le dépôt dans une déchèterie est gratuit pour les particuliers et payant pour les communes et les entreprises. Merci de votre compréhension.

Ce que l'on ne voudrait plus voir !!!

Dépôt sauvage fait un samedi matin de très bonne heure ! par un habitant d'une commune voisine qui a été priée de bien vouloir venir récupérer ses biens.



S comme Soyeux
E comme étincellant
G comme gentillesse
N comme naturel
Y comme Youpi...on est à Segny et on rit

Claire Lafont CM2

S egny est un village où tout le monde est heureux
E t chaque fois que je viens ici, Segny me fait sourir
G randir dans Segny est merveilleux
N ous aurons toujours plein de bons souvenirs
Y oupi!!! voici Segny!!!

Julie, Mathilde, Claire et Margo CM2

S egny restera mon premier lieu de scolarité.
E t j'emporte avec moi de nombreux souvenirs
G randir m'oblige à quitter mon village
N ul n'effacera le bonheur que j'ai vécu
Y oupi, merci Segny

Margo d'Auria CM2

Un nouveau professionnel à SEGNY

Vous trouverez à l'institut

Ô TEMPS POUR SOI

(dépositaire Payot Paris)
83 rue du Vieux Bourg,
à côté de la mairie, des soins
professionnels, un savoir-faire
reconnu et une gamme de produits
d'exception qui vous procureront
bien-être et résultats visibles
immédiatement. Une large gamme
de soins vous est proposée :
épilation traditionnelle et orientale,
manucure, maquillage,
soins visages et soins corps,
forfaits mariées....
N'hésitez pas à prendre
rendez-vous au **06 75 39 72 28**.

Nous ne le répéterons jamais assez :

L'usage des appareils à moteur thermique de jardinage et d'entretien des espaces verts (motoculteur, tondeuse à gazon, etc.) à l'intérieur et à proximité des zones d'habitation est autorisé sur certaines plages horaires. **Pour le bien-être de tous**, les tontes de pelouse et autres travaux **"bruyants"** peuvent être effectués ainsi :

En semaine : de 08h00 à midi et de 14h00 à 19h30

Le samedi : de 09h00 à midi et de 15h00 à 19h00

Le dimanche : de 10h00 à midi

Références : Loi n°92/1444 du 31 décembre 1992. Décret n°95/408 du 18 avril 1995.

Merci de respecter ces horaires!

REMINDER thermal

For all gardening and do-it-yourself activities requiring noisy appliances, we remind you of the following schedule, and thank you for respecting it:

Weekdays : from 08 am to noon and 14:00 to 19:30 pm

Saturday : from 09 am to noon and from 15:00 to 19:00

Sunday : from 10 am to noon

Mowing residues and plant material can be composted in your garden or taken to the "déchetterie" at Versonnex. It is prohibited by order of the prefect to burn them outdoors.

RECORDATORIO térmica

Para todas actividades de jardinería y de bricolaje que requieren aparatos ruidosos, les recordamos los siguientes horarios y les agradecemos respetarlos :

Días laborales : de las 8:00 al mediodía y de las 14:00 a las 19:30 hrs

El Sábado : de las 9:00 al mediodía y de las 15:00 a las 19:00 hrs

El Domingo : de las 10:00 al mediodía

Los residuos de césped y de plantas pueden ser utilizados como abono orgánico en su jardín o llevados al vertedero de Versonnex (déchetterie). Por orden de la prefectura, está prohibido quemar residuos al aire libre.

vue du Jura !!

Non, non... vous ne rêvez pas...ceci est bien une vue du Jura prise de Segny le 30 mai 2013 !!!



INFOS UTILES

HOPITAUX

Hôpital St Julien :	04.50.49.65.65
Centre Hospitalier Alpes Léman	04.50.82.20.00
Hôpital Privé Pays de Savoie :	08.26.30.00.74
Hôpital Local de Gex, Tougin (maison de retraite) :	04.50.40.38.38
Hôpital Cantonal Genève :	00.41.22.372.33.11
Hôpital de la Tour :	00.41.22.719.61.11
Centre anti-poison Lyon :	04.78.54.14.14
Centre Grands Brûlés Lyon :	04.78.61.89.50

URGENCES

Urgences médicales :	15
Urgences secours :	18
JMS Ambulances :	04.50.20.60.82
EDF Dépannage Gex :	09.69.32.15.15
Sogedo (eau potable) :	04.50.41.55.19
SDEI (assainissement) :	04.50.99.04.13

Collecte des ordures ménagères Déchetterie

La collecte a lieu tous les vendredis matins. Poubelles à sortir la veille (jeudi soir) et à rentrer dès le vendredi matin.

Respectez l'interdiction de brûler les déchets.

Composteur et container : 04.50.42.65.12

Allo Encombrants : 04.50.20.65.86

Déchets autres que les ordures ménagères (huiles, verres, papiers, végétaux, etc.)

Déchetterie Versonnex : 04.50.42.74.74

Horaires d'hiver :

du 1^{er} nov. au 29 février

Du lundi au vendredi : 08h30 – 12h00
13h30 – 17h00

Samedi : 08h30 – 17h00

Dimanche : 09h00 – 12h00

MAIRIE

Heures d'ouverture du secrétariat
du lundi au jeudi : de 08h30 à 12h00
de 13h30 à 18h00
le vendredi : de 08h30 à 12h00

Permanence du service social

Uniquement sur Rendez-Vous
Tél. 04.50.41.60.68

Permanence de l'Assistante Sociale
Le 2^{ème} lundi de chaque mois
de 14h00 à 16h00

PERMANENCES JURIDIQUES

Conciliateur : deux fois par mois
sur Rendez-Vous, à prendre en
composant le 04.50.41.35.86
(148 rue du Commerce à GEX).

Point d'Accès au Droit :

permanence juridique pour une information sur les droits des femmes et des familles et pour une orientation directe vers l'interlocuteur compétent.
Uniquement sur rendez-vous
le 1^{er} jeudi et le 3^{ème} Mercredi
de chaque mois. 04 74 14 01 43.



Permanences des pharmacies

*Une récente réglementation ne nous permet plus, malheureusement, de vous communiquer les permanences des pharmacies.
Pour tous renseignements, il faut désormais composer le 3237.*

ARBEZ, Thoiry	04.50.41.20.31
BARBOTIN, St Genis	04.50.42.11.49
BENDAHOU, Gex	04.50.41.52.75
BOUVIER, Cessy	04.50.41.40.60
COTTIN, Prévessin	04.50.40.57.66
DELORME, Ornex	04.50.40.53.86
DOREAU, Versonnex	04.50.41.14.13
DRAI, Gex	04.50.41.47.95
FERNOUX, Divonne	04.50.20.00.93
HARLINGUE, Ferney	04.50.40.68.97
LARTAUD, St Genis	04.50.42.02.21
LOTZ-MATT, Ferney	04.50.40.97.44
MAISSE, Divonne	04.50.20.00.57
MASCETTI, Prévessin	04.50.28.06.79
REVOL, Ferney	04.50.40.72.10
ROBERT, Val Thoiry	04.50.20.87.57
SIAUVE, St Genis	04.50.40.12.69
VILLARD-PETE, Gex	04.50.41.54.04

INFO SANTÉ

Nouvel Ostéopathe à domicile : Amélie Grimault à joindre au 06 76 95 81 11

CAF de l'Ain

Afin de renforcer l'information des familles sur leurs droits aux prestations familiales et aides d'action sociale, la Caisse d'allocations familiales de l'Ain a développé, au cours des dernières années, deux services d'information :

Téléphone 0 810 25 01 10
Site internet www.caf.fr

**Le site Internet
de la mairie
est en ligne.**

www.segny.fr